

Notre-Dame-des-Landes

un dialogue toujours difficile

La «commission du dialogue» peine à convaincre les opposants au futur aéroport de son utilité, dans la mesure où sa vocation n'est pas de remettre en cause le projet.

Après s'être réunie trois fois, la « commission du dialogue », mise en place en novembre dernier par le gouvernement pour apaiser les tensions liées au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, a-t-elle fait avancer le dossier, faute d'avoir dépassionné le débat? La «commission du monologue», comme la surnomment les plus dubitatifs, peine à convaincre de son utilité par sa nature même - puisque sa vocation n'est pas de «remettre le projet en cause», comme l'a défini la lettre de mission - et par ses développements.

Les différents interlocuteurs déjà auditionnés, des opposants constitués en collectifs d'élus, de juristes, de pilotes d'avion et de militants écologistes, ont parfois le sentiment de «passer devant le greffe» pour faire enregistrer leurs «arguments», dit l'un deux, de «remplir un cahier de doléances que personne n'ouvrira». «Entendre tous les avis», avait prévenu la ministre de l'Écologie, Delphine Batho. «Sans refaire les dossiers», avait précisé Claude Chéreau, président de la «commission du dialogue». C'est la raison pour laquelle l'Acipa, l'association historique des opposants au projet, constituée essentiellement d'agriculteurs, a refusé d'y participer.

À Nantes ou à Paris, ces «séquences» de deux ou trois jours ont eu lieu une fois en décembre, deux fois en janvier et se poursuivront jusqu'en mars, date de clôture de la commission. Elles réunissent chaque fois 12 à 15 personnes autour de Claude Chéreau, Claude Brévan, architecte du développement urbain et Rouchdy Kbaier, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable et spécialiste du droit communautaire.

Un dialogue pour dépassionner le débat

«Le dialogue est toujours profitable, il permet de mettre un peu de rationalité dans un débat passionnel, il assouplit les positions inflexibles et aide à faire descendre la pression», juge un haut fonctionnaire chargé de mission pour l'aéroport Notre-Dame-des-Landes. «Du bavardage!, tance un opposant qui participe aux réunions. Ils ne veulent pas parler du fond et nous, on ne veut pas parler de la couleur du ciel. Si la commission avait pour vocation d'endormir l'opposition, elle va être déçue: on est résistant à l'hypnose».

Dans un cadre de discussion si étroit, quelle marge de manœuvre et quels espoirs ont les opposants? Après trois sessions, il semble aux participants qu'une brèche s'est malgré tout ouverte. «On sent que les membres de la commission sont interpellés par nos arguments, explique Thierry Masson, un pilote du collectif auditionné. Les nôtres sont imparables, ils sont techniques, fondés sur une expertise professionnelle. Nous ne sommes pas opposés au projet sur le fond, nous ne sommes encartés ni politiquement ni syndicalement, nous sommes des professionnels qui doutons de la pertinence technique du nouvel aéroport.» Études et rapports à l'appui, le collectif de pilotes juge son argumentaire comme «une grosse épine dans le pied» de la commission.

Un sentiment partagé par Françoise Verchère, membre du collectif des élus opposés au projet (CéDéPa). Si elle avoue avoir participé au début sans conviction et sans illusions, «pour ne pas jouer la politique de la chaise vide», elle nourrit aujourd'hui «l'espoir de déstabiliser la commission en pointant du doigt les contradictions» du dossier. «Je pense qu'ils ne font pas semblant de nous écouter et, de notre côté, nous jouons le jeu avec conviction et honnêteté, preuves à l'appui», dit Françoise Verchère.

Une commission plus ouverte que prévu

Raphaël Romi, un professeur de droit de l'environnement, qui sera «audiencé» en février avec le collectif d'avocats et de juristes, avoue même sa surprise. «Nous partions avec cette idée que le projet était inébranlable or la commission est plus ouverte que prévu, nettement plus souple que les collectivités locales par exemple», dit-il. Pour ce spécialiste aux trente ans d'expérience, cela ne remettra sûrement pas en cause le projet mais cela permettra peut-être de mieux le conduire. «La commission, qui était une absolue nécessité même si elle est une vraie nasse, ne pourra pas balayer toutes les contradictions d'un revers de main, analyse-t-il. Je la vois bien adopter une ligne médiane et trouver des accommodements». Il n'empêche, pour cet élu de la majorité, conseiller municipal de Nantes, la commission ne pourra pas contourner tous les murs: «elle ne pourra pas échapper à une condamnation juridique de la Cour de justice de l'Union européenne pour non-respect de la directive cadre sur l'eau», assure-t-il.

Au terme de la «commission du dialogue», un rapport sera rédigé et rendu public. Les «audiencés» ont demandé à ce qu'y soient annexés tous leurs arguments et documents.

Pour l'heure, le seul intérêt concret de la «commission du dialogue» pour les opposants est la trêve des expulsions du site. Alors que les procédures judiciaires ont été menées à terme pour rendre expulsables les occupants illégaux de la ZAD, le préfet, de qui relève l'appréciation d'intervention, juge que «ce n'est pas opportun pour l'instant, au moins pendant cette période dédiée au dialogue», a indiqué un haut fonctionnaire de la préfecture des Pays de la Loire.

Début mai, les opposants au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes organiseront une immense chaîne humanitaire qui ceinturera les 2 000 hectares de la ZAD. «Nous attendons des dizaines de milliers de personnes», promet une des organisatrices.